



Lundi 9 février 2026

## Projet de réhabilitation du « Grand Tétras » à Samoëns Un lieu unique pour l'accueil de loisirs « La Marmotte » et l'Accueil Jeunes à l'horizon 2029

Nouvelle étape clé dans le projet de réhabilitation et d'agrandissement du bâtiment « Le Grand Tétras » situé à Samoëns. Lors du conseil communautaire du 7 janvier 2026, les élus de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre ont examiné et validé à l'unanimité les premières esquisses du projet, puis autorisé le maître d'œuvre à passer à la phase avant-projet sommaire.

Depuis 2013, la Communauté de Communes gère l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) dit « La Marmotte » à Samoëns, structure intercommunale qui accueille les enfants (de 3 à 10 ans) les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Le site d'accueil actuel, situé route des Péterets, comprend trois bâtiments principaux, appartenant à la commune de Samoëns : « La Marmotte », « Le Choucas » et « Le Grand Tétras ». **Aujourd'hui, pour des raisons de logistique, d'aménagement et de mise aux normes, seuls les enfants de 6 à 10 ans sont accueillis dans le premier bâtiment, tandis que les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis à l'école publique, dans le cadre d'une convention avec la municipalité et l'Education Nationale.** Les deux autres bâtiments (Choucas et Grand Tétras) sont utilisés respectivement pour l'accueil des adolescents qui fréquentent l'Accueil Jeunes, l'hébergement des animateurs saisonniers et la restauration (réfectoire) des enfants de 6 à 10 ans.



Le bâtiment « Le Grand Tétras » à Samoëns, tel qu'il est actuellement

« En termes d'organisation, c'est assez complexe pour les familles et notre équipe d'animation », indique **Stéphane Bouvet**, président de la Communauté de Communes. Par ailleurs, **la nécessaire mise aux normes des locaux ainsi que le besoin de proposer davantage de places d'accueil ont amené la collectivité à engager un vaste programme de réhabilitation et d'agrandissement du « Grand Tétras ».** « Le projet d'un lieu unique pour notre accueil de loisirs a toujours fait partie des principaux investissements de cette mandature. Il s'est dessiné assez tardivement, d'abord parce qu'un autre projet (abandonné) a longtemps été à l'étude sur la commune de Morillon, ensuite parce que le choix de rester finalement à Samoëns a nécessité une étude de faisabilité, avec différents scénarios ».

### Le choix de la réhabilitation pour des raisons écologiques, de coût et de délai

Dès lors, le choix de la Communauté de Communes s'est porté sur la **réhabilitation du bâtiment principal**, celui du « Grand Tétras », composé d'une toiture deux pans descendant pratiquement jusqu'au sol, caractéristique d'un type d'architecture de montagne des années 70. « *Nous envisageons de moderniser l'édifice, désormais vétuste, en préservant autant que possible l'âme architecturale et patrimoniale du bâti. Le projet prévoit notamment la redistribution des pièces, la mise aux normes des installations électriques et de chauffage ou encore la rénovation de la façade* », détaille le président de la Communauté de Communes. Concernant la production d'énergie, **le bâtiment sera alimenté par une chaudière à bois**, tandis que le pan sud de la toiture sera couvert de panneaux photovoltaïques.



Esquisse du projet de réhabilitation du bâtiment « Le Grand Tétras » à Samoëns

... / ...



Restez en contact !



sur notre site internet :  
[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)



sur notre page Facebook :  
[www.facebook.com/montagnesdugiffre/](http://www.facebook.com/montagnesdugiffre/)

A terme, le bâtiment sera le seul à accueillir tous les enfants et adolescents, ainsi que le réfectoire et les chambres pour le personnel saisonnier. La capacité d'accueil sera revue à la hausse, puisque 90 enfants de 3 à 10 ans pourront être accueillis en permanence sur le site, contre 70 enfants à l'heure actuelle (répartis entre l'école publique et le bâtiment « La Marmotte »). Avec ce projet, la Communauté de Communes souhaite « offrir aux familles, aux enfants et à nos animateurs un lieu unique d'accueil, qui soit fonctionnel, agréable et favorisant leur bien-être ».

Les travaux de construction devraient débiter au premier semestre 2027 (le permis de construire sera déposé au printemps et la consultation des entreprises devrait être lancée à l'automne) pour une ouverture prévue début 2029. Le coût global de l'opération est estimé à 3,1 millions d'euros (hors coûts de maîtrise d'œuvre, d'études et taxes).



Esquisse du projet de réhabilitation du bâtiment « Le Grand Tétrás » à Samoëns

Le projet est soutenu par le SYANE dans le cadre du dispositif Sy'nergies – celui-ci comprend un accompagnement technique et un préfinancement des travaux, soit une avance sur les CEE et un prêt à taux zéro. Par ailleurs, des aides financières seront prochainement sollicitées auprès des services de l'Etat via la DETR, du Département de la Haute-Savoie et de la Caisse d'Allocations Familiales.

\* Le maître d'œuvre a été officiellement désigné lors du conseil communautaire du 2 octobre 2025. Il s'agit d'un groupement d'architectes et de bureaux d'études représenté par le cabinet AER ARCHITECTES, architecte mandataire, et composé des bureaux FAVRES & LIBES, NEPSEN, Bureau d'études PLANTIER, SARL LASA, BONY CSSI & AXELEAS.

